

œuvre dans ce pays, autorisé aussi par Son Eminence le cardinal Taschereau, je crois de mon devoir d'ajouter quelques données à celles que vous avez publiées. J'espère que MM. les Curés qui liront ces pages auront au moins le désir de tenter l'établissement de cette Association dans leurs paroisses.

D'avance je leur promets le succès; j'en donne pour garantie le fait éclatant, que, dans l'espace de quelques semaines, au delà de *trois mille familles* se sont associées dans les paroisses de Saint-Roch et de Saint-Sauveur. Que serait-ce si nous pouvions compter le nombre de pères de familles et de jeunes gens que l'Association retient au foyer domestique tous les soirs!

Les lecteurs sont priés de se rappeler ce qui a été dit dans les numéros cités plus haut, auxquels se rattachent les lignes suivantes :

I

RAISON D'ÊTRE DE L'ASSOCIATION DANS SA FORME SPÉCIALE

L'efficacité de la prière du soir en commun pour la sanctification des familles est indiscutable et indiscutée.

Que de fois, dans les livres, dans les discours sacrés, dans les mandements, n'a-t-on pas cherché à ramener au foyer domestique ce précieux usage, sans lequel, il faut en convenir, la religion n'aurait bientôt plus dans la famille aucun signe de vie!

Cependant l'indiscutable efficacité du moyen ne prouve pas encore la véritable raison de l'Association des Familles dans sa forme spéciale; car, nous dira-t-on, si la sollicitude générale des pasteurs à poursuivre cette fin et à encourager ce moyen, si tous les discours sur cette importante matière ne suffisent pas, que peut faire l'Association?

Il nous importe de répondre à cette question qui se pose d'elle-même à tout esprit attentif et sérieux.

La prédication, sans doute, est un premier moyen nécessaire à toutes les œuvres catholiques, au catholicisme lui-même. C'est pourquoi l'Association, bien loin de négliger ce moyen, ne cesse de faire appel au zèle des curés et des missionnaires. Cependant, quand il s'agit de pratique, quand il s'agit surtout d'un usage populaire à rétablir, les discours ne suffisent pas.

Ils éclairent les esprits, ils disposent les cœurs; mais, entre ces bonnes dispositions et l'exécution, il y a une distance que les plus émouvants discours n'arrivent pas à faire franchir par la masse d'une population.

Il faut avec les discours, une circonstance favorable, comme une retraite, par exemple, une fête populaire, il faut aussi un signe convenu, un signal donné, tout un ensemble de choses qui entraîne les volontés, qui brise la chaîne de la routine ou du respect humain, par la force de l'exemple, et qui détermine ainsi l'exécution de la chose proposée. Rien de plus vrai. Tout prédicateur en pourrait avoir la preuve en prêchant successivement les mêmes discours, sur la *prière du soir en famille*, dans deux paroisses également nombreuses et disposées à l'entendre. Dans l'une il ne donnerait que des discours, dans l'autre il y joindrait l'Association. Bientôt il aurait sous les yeux la preuve mathématique d'une très-grande différence.

Il faut de plus pour établir cette pratique, sur des bases solides, un souvenir sensible et per, étuel de l'engagement pris et signé, un sage règlement qui fixe les volontés à l'usage rétabli et les y ramène, au besoin.